

Une réforme des rythmes scolaires pour le bien-être des enfants



Journées trop chargées, année scolaire trop courte, il était urgent de réformer les rythmes scolaires pour le bien-être et la réussite de tous les enfants.

En tant que première fédération de parents d'élèves, nous revendiquons une école bienveillante envers les enfants, respectueuse de leurs rythmes ! D'après les différents rapports et recherches scientifiques, temps de vigilance et besoin de repos se succèdent chez l'enfant tout au long de la journée. Depuis la porte du bus, ou au passage du portail, jusqu'à son retour au domicile familial, comment harmoniser ces temps ?

1 POUR BIEN COMMENCER LA JOURNÉE

Dès son arrivée et avant de débuter la classe, l'enfant peut accéder à des lectures, des jeux calmes ou simplement à un coin douillet pour prendre le temps de bien se réveiller. Un temps de parole avec l'adulte et le groupe permet de résoudre les conflits, de chasser les tracas et de le préparer aux apprentissages.

2 L'ÉCOLE LE MATIN POUR BIEN APPRENDRE

Jusqu'à midi, l'attention de l'enfant augmente. Pour favoriser la réussite scolaire des élèves, les matinées doivent être réservées aux apprentissages scolaires (5 matins par semaine).

Les heures de classe restantes sont à répartir les après-midi, le plus loin possible des repas.

3 UNE PAUSE MÉRIDIENNE DE QUALITÉ

Un temps de repas au rythme de chacun, accompagné par du personnel formé, dans des locaux bien conçus et avec le souci de la qualité alimentaire. Les habitudes se prennent dès le plus jeune âge, c'est pourquoi, à la cantine, l'enfant apprend aussi à manger équilibré !

4 UN TEMPS CALME APRÈS LE DÉJEUNER

Parce que le moment de la digestion est de faible vigilance, même pour des adultes, éviter des apprentissages purement scolaires et réserver le tout début d'après-midi au repos. Les besoins des enfants ne sont pas les mêmes selon leur âge et l'organisation de la journée peut être différente entre la maternelle et l'élémentaire : pour les plus petits, une sieste et pour les autres une activité qui aide à se recentrer (relaxation, jardinage, contes, échecs...).

5 APRÈS 15H, LE RETOUR DE L'ATTENTION

En deuxième partie d'après-midi, autour de 15 h, la vigilance remonte progressivement, l'enfant est alors disponible pour de nouveaux apprentissages.

6 ET LE SOMMEIL DANS TOUT ÇA ?

Il doit être régulier, avec des horaires de coucher les plus fixes possible pour ne pas créer de décalage dans l'horloge biologique de l'enfant et en limitant le temps passé devant les écrans (télévision, téléphones portables, ordinateurs, consoles de jeux...).

7 AU DELÀ DE LA JOURNÉE, UNE ANNÉE SCOLAIRE ÉQUILIBRÉE !

- une vraie alternance : 7 semaines de cours et 2 semaines de vacances.
- des vacances d'été moins longues.

La FCPE revendique une école respectueuse des temps de l'enfant, pour le bien-être et la réussite de tous, de la maternelle au lycée !

Réforme des rythmes scolaires :

Les exigences de la FCPE dans le PEDT (Projet éducatif de territoire)



La question des “rythmes scolaires” s’inscrit dans le cadre plus général de l’aménagement des temps de vie des enfants, de la maternelle au lycée. Placer leurs besoins au centre de cette réforme, c’est penser l’éducation de manière globale, en articulant les temps scolaires, périscolaires, extrascolaires et familiaux.

LE PEDT permet d’organiser de manière cohérente la journée des enfants (temps scolaire et activités périscolaires) en s’appuyant sur les ressources du territoire.

1 L’INTÉRÊT DE L’ENFANT

Il doit être au cœur de la mise en œuvre du nouvel aménagement des rythmes : organiser la journée en fonction des pics de vigilance et des besoins de repos, notamment en allongeant la pause méridienne, et sans oublier de donner la parole aux enfants sur les activités mises en place...

2 DES ACTIVITÉS DE QUALITÉ

Les activités périscolaires ne doivent pas être de l’école après l’école. Centrées sur l’éducatif, elles doivent être menées par des animateurs et intervenants formés, sans sombrer dans une surenchère de propositions. Il est nécessaire de prendre en compte le rythme des enfants. À certaines heures de la journée, ils ont besoin de temps au calme, entre copains, pour jouer,

ou même ne rien faire, alors que d’autres moments sont plus propices à l’éveil culturel, artistique, et sportif...

3 LA GRATUITÉ DES NOUVELLES ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES (NAP)

Parce qu’aucun n’enfant ne doit être exclu de ces nouveaux temps périscolaires et parce que l’éducation est un investissement pour l’avenir, la société toute entière doit prendre sa part en appliquant la gratuité des activités pour les familles.

4 LA FIN DES INÉGALITÉS TERRITORIALES

Aujourd’hui, une disparité flagrante existe entre les écoliers selon le niveau de richesse de leur commune (locaux, équipements, activités, sorties...). Seul l’État peut garantir l’accès à un service public sur tous les territoires. La FCPE demande la transformation du fond d’amorçage en fond de péréquation nationale pérenne pour accompagner la réforme. Ces financements doivent être exclusivement versés aux communes pour l’école publique et non directement aux écoles privées où aucun contrôle n’est effectué sur ce qui est mis en place : l’argent public doit être rendu à l’école publique !

5 LA COÉDUCATION COMME MOTEUR DES PROJETS

De même que la FCPE défend le principe de coéducation au sein de l’Ecole, le PEDT doit être construit par l’ensemble des partenaires éducatifs du territoire. Les enfants ont besoin de continuité entre les différents moments de la journée, de la semaine et de l’année et de cohérence entre les temps éducatifs.

Parents, enseignants, directeurs, animateurs, ATSEM, réseau associatif local, collectivités territoriales... : chacun a un rôle spécifique et complémentaire. Depuis la phase de construction et jusqu’à l’évaluation du projet, il faut favoriser la rencontre des intelligences dans le dialogue et à travers une véritable concertation.

C’est tous ensemble que nous réussissons la réforme des rythmes scolaires.